



CHAMPS D'INTERVENTION PRIORITAIRES

MISE À JOUR
2 FÉVRIER 2022

Développement local et économique

Support aux entreprises et entreprises en économie sociale, création et consolidation d'emplois, développer l'entrepreneuriat, valorisation de nouveaux créneaux d'activités économiques, implantation de nouveaux services et contribution et maintien des services de proximité, accessibilité et amélioration des conditions d'hébergement et valorisation des moyens de transport.

Mise en valeur des ressources humaines et animations du milieu

Participation citoyenne envers la communauté, place aux femmes, relation entre les communautés, implication et valorisation des jeunes dans leur milieu, contribution à préserver les aînés actifs et en sociabilité, soutien aux activités intergénérationnelles, développement du sentiment d'appartenance et de fierté locale, formation, éducation, reconnaissance, accueil et intégration de nouveaux arrivants dans la communauté. Création de partenariats solides entre les organismes.

Santé et qualité de vie

Valorisation d'un mode de vie sain, soutien aux organismes en santé et services sociaux pour les activités et programmes préventifs, curatifs, de réadaptation et de réinsertion qui touche les problèmes de santé, sociaux et de santé environnementale. Maintien d'un milieu de vie propice à l'épanouissement des familles pour améliorer les conditions de vie des familles et bonification du sentiment de protection et de santé.

Loisir, culture et vie communautaire

Aménagement d'espaces collectifs, récréatifs de détente, d'activités douces et contemplatives. Soutien à la réfection ou à l'ajout d'équipements favorisant une nouvelle activité ou bonifiant un site existant. Réfection de bâtiment multifonctionnel servant à la collectivité ou à des lieux qui supportent de nombreuses clientèles cibles. Contribution à une vie culturelle attrayante par l'accès aux lieux, aux activités et aux produits culturels.

Environnement

Sensibilisation et éducation (population, organisations et décideurs), intégration de l'application des principes environnementaux dans les organisations, atténuation et adaptation des changements climatiques, conservation des écosystèmes et de la biodiversité, aménagement durable des collectivités et développement énergétique durable.